

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

AVANCER ENSEMBLE

www.plr-ge.ch

PLR
Les Libéraux-Radicaux
Genève

MURAT JULIAN ALDER - ALEXANDRE DE SENARCLENS - SIMONE DE MONTMOLLIN - CYRIL ALLEN - SOPHIE DUBUIS - CHRISTIAN LÜSCHER

LISTE 5

ÉLECTION AU CONSEIL NATIONAL LE 20 OCTOBRE

AVANCER ENSEMBLE

plr-ge.ch

EDITO

Voici venu le temps des choix

DÉCHARGE BIOACTIVE

Le combat porte ses fruits

VILLE DE GENÈVE

Non à l'initiative «Zéro pub»

CAP SUR LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

P.4

Agenda

AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	MAI
31 AOÛT 2019 Journée du PLR Suisse Dès 10h15 à la Schachenhalle Aarau	2 SEPTEMBRE 2019 Apéritif de soutien des JLRG Dès 18h30 au Cercle de la Terrasse	21 OCTOBRE 2019 Assemblée des délégués Détails suivront sur plr-ge.ch	14 MAI 2020 Assemblée générale Détails suivront sur plr-ge.ch
	19 SEPTEMBRE 2019 Apéritif de l'Entente Dès 18h30 aux Halles de l'Île	DÉCEMBRE 5 DÉCEMBRE 2019 Assemblée des délégués à Chêne-Bourg Détails suivront sur plr-ge.ch	JUIN 25 JUIN 2020 Assemblée des délégués à Veyrier Détails suivront sur plr-ge.ch
	26 SEPTEMBRE 2019 Assemblée des délégués Détails suivront sur plr-ge.ch	MARS 19 MARS 2020 Assemblée des délégués à Meyrin Détails suivront sur plr-ge.ch	
	26 AU 29 SEPTEMBRE 2019 Séjour à Vienne Détails sur plr-ge.ch		

Sommaire

EDITO	P. 3	FÉDÉRALES 2019	P. 4-16	GENÈVE	P. 17-23
Voici venu le temps des choix		Entretien avec Alexandre de Senarclens		Décharge bioactive : le combat porte ses fruits	
		La Genève internationale : essentielle pour notre canton et notre pays		ASSOCIATIONS	P. 24-27
		Une politique de sécurité moderne		« Genève, zéro pub », encore une initiative toxique de la gauche !	
		Immigration et intégration : de la sérénité et du pragmatisme, sans aucun tabou		BLOG	P. 28-29
		Programme de l'Entente pour le Conseil des Etats		Calvin contre Calvin	

... et plus encore ! Bonne lecture !

Edito



Par Bertrand Reich,
président du PLR Genève

Voici venu le temps des choix

Voici venir le joli temps de l'été qui se prolonge, des journées aux températures clémentes et à la luminosité douce. Voici venir aussi le temps des choix, des votations et des élections.

Nous voulons une Suisse prospère, qui maîtrise sa qualité de vie et trouve un juste équilibre entre développement et harmonie, qui garantisse les libertés fondamentales et la cohésion sociale, un Etat efficient, qui assure sécurité, formation et santé, dans lequel chacune, chacun, peut trouver la place qui lui convient et contribuer à la construction de la cité.

Nous voulons des élus qui soient en phase avec nos convictions et qui respectent les choix exprimés clairement par le peuple, qui connaissent et aiment notre République, y vivent et y travaillent.

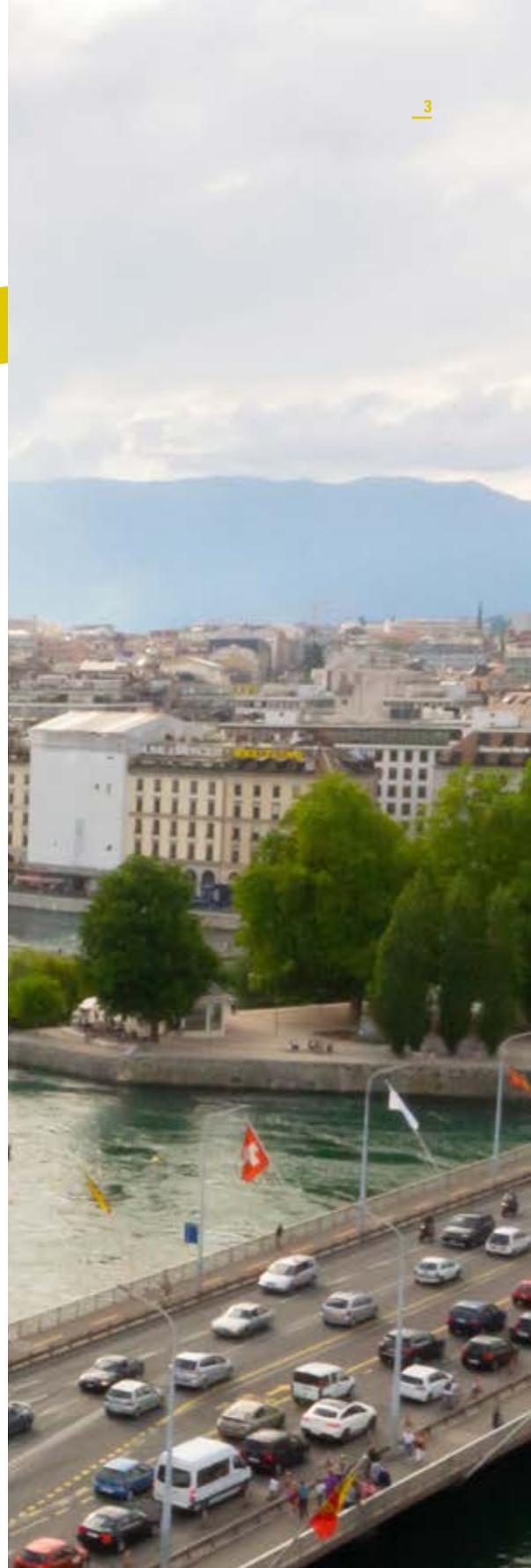
Nous voulons bien plus que des réponses à « l'urgence climatique » du moment, alors que Monique Bauer-Lagier, Claude Haegi, Anne Petitpierre-Sauvain et Thomas Buchi, notamment, n'ont pas attendu cet été pour

réfléchir et proposer un monde durable, et que Michel Balestra rappelait récemment que la production de l'électricité au charbon, au lignite et au pétrole représente 70 % des émissions de gaz à effet de serre sur notre planète. Que les émissions de CO₂ liées à la production et à la combustion de toutes les énergies aient encore progressé en 2018 à un niveau jamais atteint (Rapport 2019 de l'AIE), constitue un défi auquel nous devons répondre, mais ce n'est de loin pas le seul. En matière de coûts de la santé, de cohésion sociale, de logement, de sécurité, de droits de la personne humaine, de fiscalité, de culture, de mobilité, de rapport au monde ou encore de gestion des déchets, les défis ne manquent pas et les réponses sont collectives mais aussi individuelles.

Demandons-nous ce que notre pays peut faire pour nous, mais aussi ce que nous pouvons faire pour lui, parce que nous sommes libres et responsables.

Les différentes contributions que vous trouverez dans les pages qui suivent démontrent, si besoin était, que nos élus, actuels, passés ou futurs, s'engagent pleinement dans la construction de la cité.

Bonne lecture et bonne rentrée !



RÉDACTION

Le Nouveau Genevois est l'organe officiel du PLR Les Libéraux-Radicaux Genève. Les articles ne reflètent toutefois pas nécessairement l'opinion du parti.
13, boulevard Emile-Jaques-Dalcroze
1205 Genève
info@plr-ge.ch

ÉDITEUR RESPONSABLE

PLR Genève
T 022 818 42 42

ABONNEMENT

Paraît 9 fois par an
Abonnement (1 an): Fr. 60.–
Abonnement et adhésion au PLR: Fr. 100.–
Abonnement de soutien: Fr. 200.–

RÉDACTRICE EN CHEF

Céline Zuber-Roy
celine.zuber@plr-ge.ch



CRÉATION ET RÉALISATION

s agence

MARKETING & PUBLICITÉ

Contactez la rédaction
info@plr-ge.ch
T 022 818 42 42

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA (atar.ch)
CP 565 - 1214 Vernier

CRÉDITS PHOTOS

J.-P. Isabella, Genève Tourisme



ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES APPROCHENT À GRANDS PAS. DEPUIS CE PRINTEMPS, LE NOUVEAU GENEVOIS VOUS A PRÉSENTÉ SOUS FORME D'ENTRETIEN VOS SIX CANDIDATS AU CONSEIL NATIONAL, AINSI QUE VOTRE CANDIDAT AU CONSEIL DES ETATS. SUITE À LA RENONCIATION DE BENOIT GENECAND POUR CAUSE DE MALADIE, NOUS VOUS PRÉSENTONS DANS CE NUMÉRO ALEXANDRE DE SENARCLENS QUI L'A REMPLACÉ SUR LA LISTE.

De plus, d'ici au 20 octobre, le Nouveau Genevois vous propose de découvrir le programme du PLR au travers d'articles rédigés par les candidats. Dans ce numéro, Sophie Dubuis traite de la Genève internationale et Murat Julian Alder aborde, dans deux articles distincts, la sécurité et l'immigration.

Finalement, nous vous dévoilons le programme de l'Entente pour l'élection au Conseil des Etats.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

AVANCER

ENSEMBLE

www.plr-ge.ch

Alexandre de Senarclens

ENTRETIEN

ANCIEN PRÉSIDENT DU PLR GENÈVE, ALEXANDRE DE SENARCLENS EST UN HOMME DE DIALOGUE, CAPABLE DE RASSEMBLER TOUT EN RESTANT FIDÈLE À SES VALEURS. LE PLR A DE LA CHANCE DE POUVOIR COMPTER SUR LUI!



ALEXANDRE DE SENARCLENS, RACONTEZ-NOUS VOTRE ENGAGEMENT EN POLITIQUE !

Nombreuses en sont les étapes, du militant à la présidence du parti cantonal, du candidat au poste de député au Grand Conseil. C'est avant tout un profond désir d'agir pour le bien de la communauté avec mes valeurs et mon éthique personnelle. C'est la croyance intime qu'en ma qualité de citoyen engagé, je dois prendre une part active aux décisions qui vont structurer notre avenir. Rester passif et spectateur m'est complètement étranger, j'aime avant tout prendre mes responsabilités et être un acteur de notre destin commun. C'est au fond l'essence même de mon engagement.

POURQUOI AVOIR CHOISI LE PLR ?

C'est un parti aux valeurs fortes, la liberté, l'indépendance d'esprit, la justice sociale. J'y adhère pleinement. J'aime aussi sa diversité. Nous représentons une grande droite. Certains membres se reconnaîtront au centre, d'autres au centre-droit, d'autres encore de droite. Nous sommes un grand parti qui sait débattre, accepter les idées des autres et définir une position exigeante. Nous ne cédon pas à la facilité ni à l'émotion, acceptons les nuances et refusons les réponses simplistes. Progressistes, nous faisons confiance non seulement à la population mais aussi à l'avenir.

BIOGRAPHIE EXPRESS

Né en 1975 à Genève, Alexandre de Senarclens est marié et père de trois enfants. Associé dans une étude d'avocats genevoise, il est spécialisé dans le domaine du conseil aux entreprises, ce qui lui permet d'accompagner nos PME au quotidien.

Président du PLR Genève durant presque 4 ans, il a démontré son engagement sans faille pour le parti. Egalement député depuis 2015, il a activement œuvré à la mise sous toit de la RFFA cantonale.

Face aux défis qui se présentent, il souhaite être un acteur du changement, afin que notre canton et ses habitants trouvent leur place dans le monde de demain.

QUELS SONT LES TROIS PROJETS PRIORITAIRES QUE VOUS SOUHAITERIEZ DÉFENDRE À BERNE ?

Je souhaite inscrire mon action dans le long terme autour des grandes thématiques structurantes et essentielles pour notre pays. Nous aurons durant la prochaine législature des décisions majeures à prendre dans trois domaines. D'abord, il sera primordial de trouver un accord avec l'Union européenne pour pérenniser nos relations avec les Etats de notre continent, l'Europe. Je défendrai l'accord-cadre qui a été âprement travaillé par les négociateurs suisses. Ensuite, je mettrai en œuvre la politique environnementale définie par le PLR Suisse en juin dernier. Elle vise zéro émission nette de carbone en Suisse à l'horizon 2050. Ce sont des objectifs très ambitieux que je m'engage à tenir. Notre environnement est notre avenir. Enfin, la Suisse doit demeurer à la pointe de la formation et de l'innovation. C'est la matière première de notre pays. Investissons dans notre avenir !

COMME DÉPUTÉ DEPUIS 2015, VOUS VOUS FROTTEZ À LA POLITIQUE CANTONALE. NE RISQUE-T-ELLE PAS DE VOUS MANQUER, À BERNE ?

Siéger à Berne ne signifie pas couper les ponts avec Genève, bien au contraire. Si je devais être élu, je représenterais une sensibilité, celle de notre canton, avec ses atouts et ses défis. Nous avons beaucoup à apporter à la Suisse. Pour cela, il faut s'investir et gagner en influence sous la coupole. J'ai très envie de m'engager à fond et devenir acteur des nécessaires et profondes adaptations que devra connaître notre pays.

QUEL EST VOTRE PRINCIPAL SUCCÈS AU PARLEMENT CANTONAL ?

Je ne pense pas que je puisse identifier un succès dont je serais le seul auteur. Les succès ont toujours été collectifs. Sous ma présidence, j'ai œuvré à la lisibilité de notre action politique au sein du Grand Conseil. Je pense en particulier aux réalisations dans le domaine des transports et de la fiscalité. Le groupe PLR est d'ailleurs reconnu pour sa fiabilité et sa cohérence.

EN UNE PHRASE: POURQUOI VOTER PLR LE 20 OCTOBRE ?

Parce que la Suisse a plus que jamais besoin d'une force politique du centre-droit renforcée. Le PLR est sûr de ses convictions et apte à faire des compromis, comme récemment sur le dossier RFFA. Nous ne sommes pas dogmatiques, mais tournés vers les solutions. Nous sommes ouverts sur le monde. Or la Suisse a besoin d'entretenir des relations apaisées et ambitieuses avec l'Union européenne et ses autres partenaires, tant pour nos intérêts commerciaux que, plus généralement, pour une contribution à la stabilité dans le monde et aux défis climatiques.

Et puis enfin, *last but not least*, parce que nous avons sept excellents candidats !

La Genève internationale : essentielle pour notre canton et notre pays

LA GENÈVE INTERNATIONALE EST ÉVIDEMMENT UN ENJEU FONDAMENTAL POUR NOTRE CANTON. SA DÉFENSE ET SA PROMOTION FONT PARTIE DU PROGRAMME DU PLR POUR LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES. SOPHIE DUBUIS, CANDIDATE AU CONSEIL NATIONAL, SOULIGNE LA RICHESSE DE CE TERRITOIRE PARTICULIER DE NOTRE CANTON.



Par Sophie Dubuis

UN QUARTIER FOISSONNANT

Lorsqu'on arrive dans le quartier des Nations, on sait rapidement qu'on entre dans un territoire particulier, une parenthèse internationale au centre de Genève. En son cœur, se trouvent la Place des Nations et sa chaise au pied cassé, qui font face au prestigieux Palais des Nations, siège européen de l'organisation des Nations Unies.

Durant sept ans à la tête du Centre International de Conférences de Genève, outil d'accueil de la Suisse à destination des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, j'ai vécu intensément cette Genève qu'on connaît moins. Quand on travaille au sein de la Suisse internationale à Genève, on vit, dans un périmètre restreint, les richesses culturelles des interactions politiques et sociales, on découvre la négociation, les conflits et les alliances qui font notre monde globalisé. On apprend enfin la diversité et la diplomatie.

Ces dix dernières années, le quartier des Nations a évolué de manière constante ; cette communauté a œuvré sans relâche pour entretenir son immense parc immobilier, soutenue par la Suisse et le canton de Genève. Au-delà de la multitude de ses activités, c'est également l'architecture du quartier qui lui donne une dimension unique : les bâtisses historiques ou contemporaines, le musée de la Croix-Rouge, la salle des conférences de l'OMPI, la Tour de l'UIT, le béton bouchardé du CIGG, le navire OMS, la nouvelle gare de Sécheron entourée des majestueux bâtiments en verre de l'OMM, de JTI et de la Maison de la Paix. Tout un monde aux portes du centre-ville de Genève !

Cette Genève internationale représente une composante essentielle de l'identité de notre canton : 43 institutions et 179 pays y sont représentés.



UN ÉLÉMENT PRÉCIEUX DE NOTRE CANTON

Cette Genève internationale représente une composante essentielle de l'identité de notre canton : 43 institutions et 179 pays y sont représentés et apportent à notre région emplois, reconnaissance et influence. 21 500 fonctionnaires y travaillent, membres d'une communauté à part qui cherche parfois sa place et se mélange peu. Mais les faits sont là : au sein de ce quartier où l'anglais est la première langue, entreprises multinationales et organisations internationales se côtoient pacifiquement pendant que familles et amis de travailleurs internationaux viennent visiter Genève. Qu'on soutienne ou non les actions de ces institutions publiques internationales, on ne peut que constater les impacts sur notre région. Une étude indépendante, réalisée par des universités romandes, démontre que la Genève internationale privée et publique contribue pour plus de 50 % à l'économie globale genevoise et représente plus de la moitié des recettes fiscales du canton.

Consolider la Genève internationale est une évidence pour le PLR ; il s'engage pour soutenir les projets et les conditions cadres qui la concernent. Le vaste plan de rénovation des bâtiments du quartier des Nations soutenu par Berne et Genève en est d'ailleurs un exemple éloquent. C'est toute une région qui va se renforcer grâce, notamment, au projet du Portail des Nations, espéré pour 2023, à la magnifique Cité de la Musique prévue aux Feuillantines et au développement de la Maison de la Paix, ainsi qu'aux projets favorisant la mobilité.

“ *Seuls ceux qui sont assez fous pour penser qu'ils peuvent changer le monde y parviennent.* ”

HENRI DUNANT

Une politique de sécurité moderne



Par Murat Julian Alder

LORS DE LA PROCHAINE LÉGISLATURE, D'IMPORTANTES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE DÉFENSE DEVRONT ÊTRE PRISES. MURAT JULIAN ALDER, DÉPUTÉ ET CANDIDAT AU CONSEIL NATIONAL, PRÉSENTE LES ENGAGEMENTS DU PLR DANS CE DOMAINE.

La sécurité est la première des libertés. Le PLR s'engage pour une politique de sécurité crédible, moderne et adaptée aux menaces actuelles. Pendant la guerre froide, la menace principale à laquelle la Suisse était confrontée était une menace de type militaire. Aujourd'hui, cette menace prend des formes hybrides, asymétriques. Elle peut se concrétiser de manière rapide et inattendue, dans les airs, dans le cyberspace, à l'intérieur des villes et contre la population civile.

La sécurité n'a pas de prix, mais elle a un coût. Pour le PLR, engager des dépenses publiques dans le domaine de la sécurité constitue un investissement. L'attractivité de notre pays – tant pour les organisations internationales et le multilatéralisme, que pour les entreprises de toutes les tailles et pour l'arbitrage commercial international – dépend de sa capacité à offrir une sécurité et une stabilité pérennes.

pour laquelle le PLR soutient l'armée en lui accordant des moyens humains (avec un effectif réglementaire d'au moins 100 000 hommes) et financiers (avec un budget annuel hors armement de 5 milliards de francs) suffisants.

2 Pour la modernisation de notre défense aérienne

Le PLR est favorable à l'acquisition de nouveaux avions de combat performants. Au centre géographique de l'Europe, le ciel suisse doit également être protégé.

Les forces aériennes sont responsables de la protection de notre espace aérien et d'assurer un service de police de l'air 24h/24 afin de garantir la sécurité de la Suisse et de sa population. La question n'est pas de savoir quel type d'avion nous voulons acquérir, mais bien celle du maintien de nos forces aériennes. Une armée sans forces aériennes, ce n'est rien d'autre qu'un oiseau sans ailes.

C'EST POURQUOI NOTRE PARTI S'ENGAGE :

1 Pour une armée de milice forte

L'armée est un instrument indispensable de la politique de sécurité et de la défense de notre pays et de sa population. Nous avons besoin d'une armée de milice forte, à même d'accomplir ses missions constitutionnelles (défense, appui aux autorités civiles, prévention des conflits et maintien de la paix) et garante de la cohésion nationale. C'est la raison

L'armée contribue à prévenir la guerre et à maintenir la paix; elle assure la défense du pays et de sa population. Elle apporte son soutien aux autorités civiles lorsqu'elles doivent faire face à une grave menace pesant sur la sécurité intérieure ou à d'autres situations d'exception. La loi peut prévoir d'autres tâches.

ART. 58 AL. 2 DE LA CONSTITUTION FÉDÉRALE

3 Pour une vraie cyberdéfense

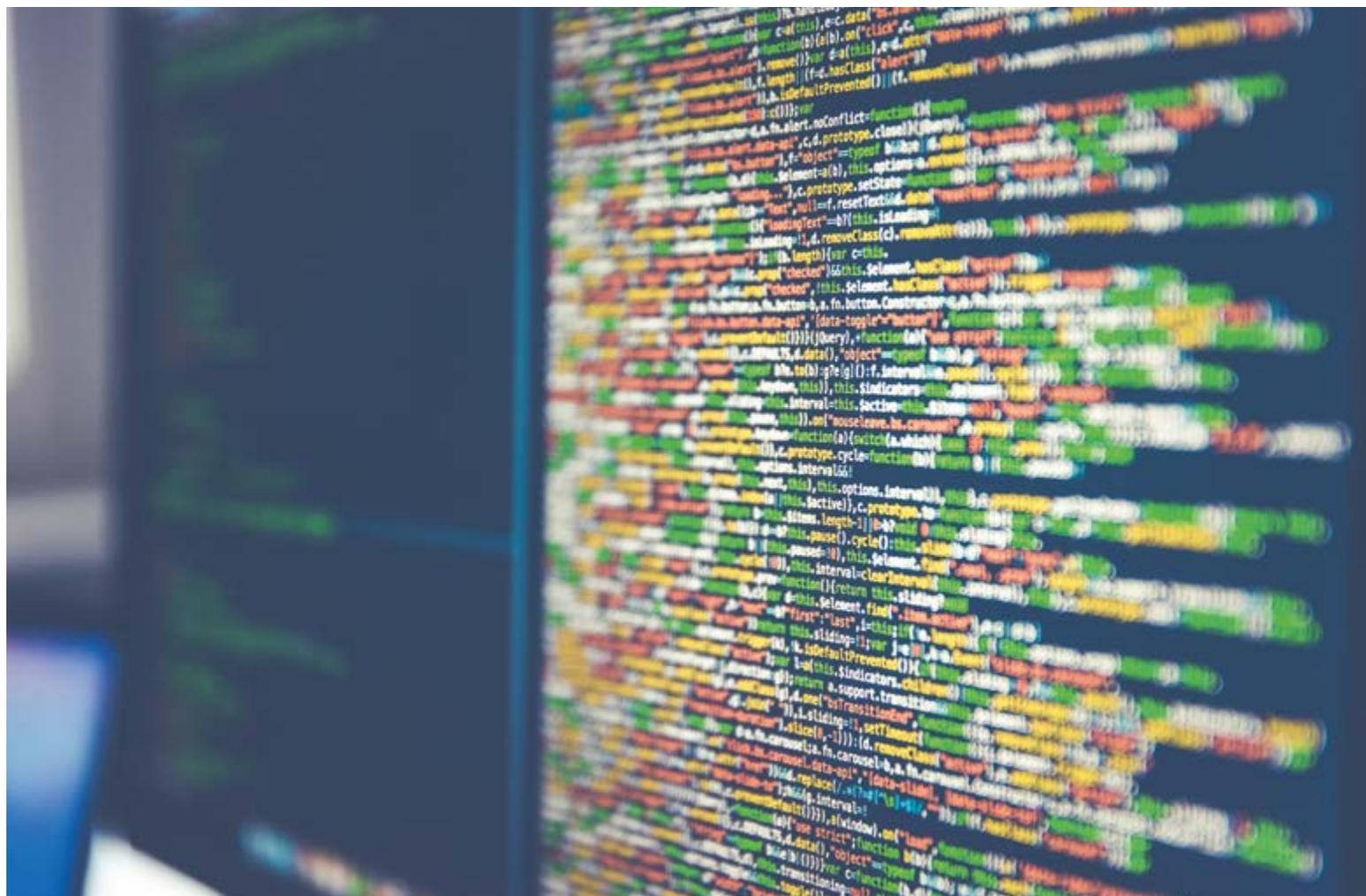
L'armée doit être capable de défendre le cyberspace suisse. Le PLR ne peut que se réjouir du lancement des premières écoles de recrues « cyber » et s'engage pour le développement des compétences militaires suisses en la matière. Toutefois, notre pays doit aller plus loin. Notre armée doit se doter d'un véritablement « cyber-commandement » pouvant compter sur l'expertise de militaires de carrière et de milice de tous les grades en mesure d'appuyer les services de renseignement et les autorités civiles.

4 Pour une meilleure coordination entre les acteurs de la sécurité

L'armée n'est pas le seul acteur de la politique de sécurité. Elle doit pouvoir travailler en réseau avec

le corps des gardes-frontière, les polices cantonales et les services de police fédéraux. Il est dès lors essentiel que ces institutions collaborent davantage, notamment par la conduite d'exercices et d'opérations en commun. C'est également l'une des raisons pour lesquelles le PLR soutient depuis longtemps l'idée de regrouper sous un seul et unique département fédéral les différents corps actifs dans le domaine de la sécurité. En effet, le rattachement du corps des gardes-frontière au département fédéral des finances s'avère archaïque et ne correspond plus du tout aux besoins en termes de politique de sécurité de notre temps.

L'attractivité de notre pays – tant pour les organisations internationales et le multilatéralisme, que pour les entreprises de toutes les tailles et pour l'arbitrage commercial international – dépend de sa capacité à offrir une sécurité et une stabilité pérennes.



Immigration et intégration : de la sérénité et du pragmatisme, sans aucun tabou

LA POLITIQUE D'IMMIGRATION EST UN SUJET SENSIBLE, QUI NE MANQUERA PAS DE FAIRE L'OBJET D'IMPORTANTES DISCUSSIONS LORS DE LA PROCHAINE LÉGISLATURE. MURAT JULIAN ALDER, DÉPUTÉ ET CANDIDAT AU CONSEIL NATIONAL, ABORDE CE THÈME DE MANIÈRE SÈREINE ET PRÉSENTE LE PROGRAMME DU PLR EN LA MATIÈRE.



Par Murat Julian Alder

L'immigration est un phénomène qui s'accompagne d'opportunités, mais aussi de risques. Elle doit être abordée avec sérénité et pragmatisme, loin aussi bien des discours xénophobes que des slogans angélistes.

S'il existe un droit à l'asile, il n'existe aucun droit à l'immigration. L'asile est accordé conformément aux engagements internationaux de la Suisse à celles et ceux qui font l'objet d'une persécution étatique dans leur pays d'origine. Celles et ceux qui ne répondent pas à la définition de réfugié ne doivent pas abuser du droit d'asile et de la tradition humanitaire de la Suisse. Pour le reste, notre politique en matière d'immigration doit être déterminée de manière autonome, sans aucun tabou, en fonction des intérêts à long terme de notre pays.

C'EST POURQUOI NOTRE PARTI S'ENGAGE :

1 Pour le maintien de la libre circulation des personnes et des mesures d'accompagnement

La Suisse a choisi de conclure un accord réciproque de libre circulation des personnes avec l'Union européenne, dont les bienfaits pour notre économie sont incontestables. Cet accord, garant des emplois et de la prospérité de notre pays,

doit être pleinement maintenu, tout en fixant des cautions en termes de dumping salarial. C'est pourquoi le PLR soutient les mesures d'accompagnement. Le canton de Genève se veut d'ailleurs un exemple en la matière avec la création d'une commission tripartite, composée des représentants de l'État, des employeurs et des employés, chargés de contrôler les entreprises pour lutter contre la sous-enchère salariale.

2 Pour le maintien des accords de Schengen/Dublin

Le PLR défend les accords de Schengen/Dublin dont l'efficacité est démontrée. L'adoption de l'accord de Schengen a permis de mieux combattre la criminalité. Les arrestations sont facilitées grâce aux échanges d'information et à la collaboration entre les polices, qui s'est améliorée. Ainsi, dans les zones frontalières comme le canton de Genève,



il est possible de poursuivre les criminels au-delà des frontières nationales. Par ailleurs, la délivrance de visas Schengen permet aux touristes d'obtenir un seul visa pour l'ensemble de cet espace, ce qui a permis d'augmenter l'attractivité touristique de la Suisse. L'accord Dublin a, quant à lui, permis de mieux contrôler les flux migratoires en direction de notre pays. Lors de demandes d'asile dont l'examen, en vertu de l'accord de Dublin, ne relève pas de sa compétence, la Suisse peut désormais renvoyer les requérants d'asile vers les États membres de l'espace Dublin qui ont été saisis préalablement.

3 Pour une politique d'immigration pragmatique et équilibrée

La Suisse n'est pas un pays d'immigration, mais elle a besoin de l'immigration, dont les apports économiques, sociaux et culturels doivent être reconnus comme tels. C'est pourquoi notre pays doit continuer à attirer des talents et de la main d'œuvre hautement qualifiée, étant rappelé que les besoins en main d'œuvre non qualifiée peuvent être couverts par la population locale ou en provenance d'États membres de l'UE ou de l'AELE. Si la Suisse doit dès lors se montrer restrictive en matière d'immigration en provenance d'États tiers, elle doit également faire preuve de pragmatisme envers les étrangers sans statut légal qui se sont

durablement et bien intégrés. L'opération « Papyrus » menée à Genève a ainsi été une solution juste et raisonnable aussi bien pour notre économie que pour les personnes qui répondaient aux critères d'intégration exigeants qui avaient été fixés.

4 Pour la conclusion d'accords de réadmission et l'exécution des renvois

L'intégration est d'abord une question de responsabilité individuelle, mais l'État doit en fixer les critères d'appréciation. Une politique d'intégration réussie passe par des exigences élevées en matière de maîtrise de nos langues nationales et de connaissance de nos traditions et de nos coutumes, mais aussi et surtout par le respect de notre ordre juridique. Les étrangers qui ne respectent

pas les règles du jeu, notamment en plaçant leurs propres valeurs et règles au-dessus de notre Constitution, n'ont pas leur place en Suisse. Et leur renvoi doit être effectivement exécuté. À cet égard, il est inacceptable que des États tiers se permettent de refuser de reprendre leurs propres ressortissants qui se trouvent sur le territoire suisse contre la volonté de notre pays. C'est pourquoi le PLR soutient la conclusion d'accords de réadmission avec les États d'émigration, au besoin en liant l'octroi des prestations relevant de l'aide au développement ou de la coopération à la conclusion de tels accords.

Élections au Conseil des États 20 octobre et 10 novembre

PROGRAMME DE CAMPAGNE

Nous nous engageons pour la promotion d'une Suisse ouverte et dynamique qui défende :

UNE SANTÉ ÉQUITABLE ET ACCESSIBLE À TOUTES ET À TOUS

- › Nous sommes en faveur d'une réforme de notre système de santé qui mette en avant la prévention et la promotion de la santé, qui intègre la notion de bien vivre dans tous les projets d'envergure : de l'aménagement du territoire à la protection de l'environnement, de la législation sur le travail à une loi sur la santé.
- › Nous demandons une formation de soignants qui réponde aux besoins futurs de la population.
- › Nous soutenons une éducation à la santé dès le plus jeune âge.

DES CONDITIONS STIMULANTES POUR L'ÉCONOMIE

- › Nous défendons une économie prospère, garante d'une juste redistribution des richesses.
- › Nous stimulons la créativité et l'innovation en encourageant le rapprochement entre les milieux académiques et les entreprises.
- › Nous encourageons la formation de pointe, garante d'emplois à terme.

DES ASSURANCES SOCIALES PÉRENNES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- › Nous nous engageons pour une réforme de notre système d'assurances sociales qui devra commencer par une harmonisation et une flexibilisation de l'âge de référence à la retraite pour toutes et tous, couplée à toutes les mesures permettant de garantir l'égalité entre hommes et femmes.
- › Nous défendons un congé paternité qui permette enfin aux pères de s'investir durablement dans la vie familiale.

BÉATRICE HIRSCH
HUGUES HILTPOLD



PLR PDC
ENTENTE
LISTE 3

AVEC VOUS POUR VOÛS À BÈRNE!

UNE PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES ET UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DU CLIMAT

- › Nous encourageons la recherche et le développement pour la préservation de notre planète, notamment en matière de rétention et de réduction des émissions de CO₂, d'alternatives au plastique ou de nouvelles formes de recyclage.
- › Nous incitons les propriétaires, privés et institutionnels, à lutter contre les déperditions énergétiques en isolant plus fortement leurs immeubles.

UNE RELATION HARMONIEUSE AVEC NOTRE PLUS PROCHE VOISIN, L'UNION EUROPÉENNE

- › Nous soutenons l'accord institutionnel qui est un gage de prospérité pour notre pays et, tout particulièrement pour Genève. Cet accord garantit aux entreprises suisses l'accès au marché européen.
- › Nous mettons en avant la Genève Internationale, son rôle pour la diplomatie mondiale et la promotion des droits humains. Nous sommes fiers d'héberger le siège européen des Nations Unies et de bien d'autres organisations internationales; nous reconnaissons leur importance dans le rayonnement de Genève.

UNE SÉCURITÉ QUI RÉPONDE AUX NOUVEAUX DÉFIS

- › Nous souhaitons mener une réflexion stratégique en matière de défense nationale et poser les vrais enjeux sur la table: adéquation de l'armée face aux nouvelles menaces, évaluation de l'armée actuelle, rôle du service civil ou l'adaptation de notre défense pour lutter efficacement contre la cybercriminalité.

UNE MOBILITÉ INNOVANTE POUR DEMAIN

- › Nous exigeons des mesures pour encourager la mobilité douce: sécurisation des pistes cyclables, intégration des nouvelles formes de mobilités douces (vélos et trottinettes électriques).
- › Nous appuyons la construction de la Gare Cornavin en sous-sol et nous nous assurons que les projets de développement du RER « Léman Express » avec les grandes lignes vers la Suisse soient pris en considération.
- › Nous veillons à ce que les projets d'élimination des goulets d'étranglement soient développés.

MAISON V. GUIMET FILS S.A.

ENTREPRISE DE VIDANGE HYDRAULIQUE

Fondée en 1873

Urgences 24 h. sur 24

Canalisations – Travaux publics
Transports de matières dangereuses
Nettoyage de colonnes de chute
Contrôle des canalisations par T.V.

Rue du Buis 12 – 1202 Genève – Téléphone 022 906 05 60 – Fax 022 906 05 66

Décharge bioactive : le combat porte ses fruits

DÉBUT 2018, UN LARGE FRONT POLITIQUE S'EST DRESSÉ POUR S'OPPOSER À UN PROJET DU CONSEIL D'ETAT DE CRÉER UNE NOUVELLE DÉCHARGE BIOACTIVE. AVEC RAISON, PUISQUE DES ALTERNATIVES SEMBLENT EFFECTIVEMENT POSSIBLES! CÉLINE ZUBER-ROY, DÉPUTÉE ET AUTEURE D'UNE MOTION SUR CE SUJET, FAIT LE POINT DE LA SITUATION.



Quatre pétitions et une motion parlementaire acceptée à l'unanimité du parlement! C'est un véritable tir groupé qui s'est opposé au projet de nouvelle décharge bioactive du Conseil d'Etat au début du printemps 2018.

Pour rappel, pour répondre à la saturation annoncée de la décharge de Chatillon, qui accueille les résidus des Cheneviers, les mâchefers, l'Etat avait lancé une procédure pour ouvrir une nouvelle décharge. Le projet prévoyait une décharge bioactive à ciel ouvert d'une dizaine d'hectares, capable d'accueillir un million de mètres cubes de mâchefers et qui serait exploitée entre 25 à 30 ans. Fin 2017, trois sites – en zone agricole cultivée ou à cheval entre la forêt et la zone agricole – avaient été sélectionnés pour effectuer des investigations géologiques.



Par Céline Zuber-Roy

Une importante réduction du volume des mâchefers devrait être possible à terme et il semble qu'une nouvelle décharge bioactive ne semble plus nécessaire.

Les trois communes concernées, Versoix, Satigny et Collex-Bossy, ainsi qu'AgriGenève avaient réagi en lançant des pétitions. De même, le groupe PLR avait déposé une motion au Grand Conseil, qui avait été acceptée à l'unanimité et en urgence. Tous demandaient la même chose : une étude sérieuse des alternatives à la décharge ! En effet, de nouvelles techniques de traitement de ces déchets étaient apparues en Suisse et en Europe et pouvaient potentiellement réduire l'ampleur de la nouvelle décharge, voire même l'éviter.

Un peu plus d'un an plus tard, les nouvelles sont bonnes. La commission de l'environnement du Grand Conseil a fini de traiter ces objets, qui devraient prochainement être renvoyés au Conseil d'Etat. L'administration, qui a fait un travail remarquable, a testé différentes techniques de retraitement des mâchefers et les résultats sont très encourageants. Une importante réduction du volume des mâchefers devrait être possible à terme et il semble qu'une nouvelle décharge bioactive ne semble plus nécessaire.

Ainsi, l'action politique des trois communes concernées, d'AgriGenève, ainsi que du Grand Conseil sous l'impulsion du PLR, a permis d'économiser des hectares de terres agricoles, qui sont si précieuses dans notre canton. De plus, au moment de la prise de conscience généralisée de la situation environnementale, le retraitement et la valorisation des déchets vont évidemment dans la bonne direction. Il est de notre responsabilité de gérer au mieux nos déchets et de ne pas léguer ce problème aux générations futures.

Conscient des enjeux, le groupe des députés PLR a poussé la réflexion encore plus loin. Sous la signature de Serge Hiltbold, il a déposé une nouvelle motion demandant de permettre, en partenariat avec des privés, le traitement des vieux mâchefers stockés sur le site de Chatillon. En effet, de nouvelles technologiques devraient permettre de les valoriser et d'ainsi diminuer leur volume. La décharge de Châtillon pourrait donc accueillir de nouveaux déchets, ce qui éloignerait définitivement toute nécessité de nouvelle décharge bioactive.



Votre conseiller
immobilier depuis
3 générations



SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GÉRANCE SA
Route de Chêne 36 – CP 6255
1211 Genève 6
T +41 (0)58 810 30 00 | info@spg.ch
www.spg-rytz.ch

Affiliée au groupe SPG-Rytz
Genève - Nyon - Lausanne



Projets PLR pendants devant le Grand Conseil

Chaque mois, le *Nouveau Genevois* vous propose un panorama (presque) exhaustif des projets PLR encore pendants devant le Grand Conseil. Les **nouveaux** projets apparaissent en **couleur**. Nous ne manquerons pas, dans ces colonnes, de vous tenir informés des suites données à ces différents textes. Retrouvez-les aussi, de même que les projets déjà adoptés et le programme complet du parti, sur plr-ge.ch.



Par Mohamed Atiek

FOCUS SUR...

... la résolution 883 déposée par le député Serge Hiltbold et votée sur le siège par l'unanimité du parlement. Cette résolution fait suite aux révélations concernant le chantier du dépôt des TPG « En Chardon ». Des ouvriers d'une entreprise italienne n'auraient pas reçu leur treizième salaire, ni les vacances payées auxquelles ils auraient eu droit. Dans ce contexte, le PLR, soutenu par la totalité du parlement, a demandé l'arrêt immédiat des travaux d'électricité effectué par cette entreprise et la résiliation de son contrat.

La concurrence déloyale est un véritable problème pour nos PME qui respectent les normes en vigueur et les conventions collectives de travail (CCT). La concurrence équilibrée passe par un contrôle du marché du travail efficace et tripartite. L'appel du chant des sirènes d'une offre anormalement basse a démontré les conséquences sociales et confirmé les doutes soulevés il y a 2 ans au détriment des PME responsables, écartées pour le coup. Le parlement genevois a donc été très clair : « Nous ne voulons pas d'une entreprise sans foi ni loi ! ».

AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT

PL 12426 « Pour favoriser la construction de LUP »

En bref : Ces dernières années nous avons pu constater que la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) se livrait à des constructions de villas et à la réalisation de PPE de manière non marginale et ce, en s'écartant de son but principal qui est la réalisation de logements d'utilité publique (LUP). Ce PL demande que la FPLC revienne exclusivement à son but principal qui est la réalisation de LUP.

PL 12290 « Pour de la PPE en droit de superficie dans le PAV qui évite toute spéculation tout en préservant les droits économiques légitimes des superficiaires »

En bref : ce projet de loi vise, dans le cadre du PAV, à fixer la durée des droits de superficie pour la PPE en droit de superficie à 99 ans, à définir une rente de superficie qui ne pèse pas trop la charge d'usage, ainsi qu'à déterminer la valeur de retour de l'immeuble à l'expiration du droit de superficie.

PL 11735 « Pour accélérer la construction de logements »

En bref : afin de décourager les recours abusifs contre les constructions, les émoluments doivent être augmentés et la partie qui obtient gain de cause doit pouvoir demander des dommages-intérêts pour couvrir le dommage qu'elle a subi du fait de la procédure.

PL 11400 « Pour favoriser la réalisation de logements »

En bref : pour inciter les communes à construire des logements d'utilité publique, le projet vise à affecter une partie du fonds LUP cantonal de 35 millions/an à la réalisation des équipements publics, jusqu'ici à la seule charge des communes, ce qui s'avère souvent source de blocages. Ce mécanisme s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle constitution.

ÉTAT ET FINANCES PUBLIQUES

PL 12474 « Droit de vote du président du Grand Conseil »

En bref : aujourd'hui, le président du Grand Conseil peut voter en séance plénière uniquement pour trancher en cas d'égalité des votes ou lors des votes aux bulletins secrets. Ce projet de loi propose de redonner ces droits démocratiques au président en lui accordant la possibilité de voter lors de tous les scrutins.

PL 12472 « Transparence en matière d'identité de l'employeur d'un membre du Grand Conseil »

En bref : actuellement, les députés sont tenus, par souci de transparence, de publier leurs liens d'intérêts, comme leur appartenance à un Conseil d'administration. Cependant, ils n'ont aucune obligation de mentionner le nom de l'employeur lorsqu'ils sont employés. Ce projet propose donc de combler cette lacune en rendant la mention de l'employeur obligatoire.

PL 12466 « Tenue des députées et députés en séances plénières »

En bref : ce projet de loi vise à consolider et maintenir la sérénité des débats parlementaires, dans la droite ligne de la loi sur la laïcité. A cette fin, il demande aux députés de porter une tenue vestimentaire neutre, qui n'est la manifestation d'aucune expression d'une quelconque opinion, notamment philosophique, politique ou religieuse, ni support à la diffusion de messages commerciaux ou de slogans.

PL 12429 « Pour un choix libre et flexible de l'âge de la retraite »

En bref : ce projet de loi vise à flexibiliser l'âge de la retraite, pour les employés de l'Etat qui le souhaitent. Ainsi, il sera possible, pour autant qu'il n'y ait pas d'opposition des dirigeants, de prendre sa retraite à l'âge de 67 ans, plutôt que 65 ans actuellement.

PL 12349 « Protection des victimes dans le cadre des enquêtes administratives »

En bref : ce PL vise à donner la possibilité aux victimes entendues en qualité de témoin dans le cadre d'une procédure administrative d'être assistées d'un avocat et d'être accompagnées d'une personne de confiance.

PL 12283 « Frais judiciaires en matière de contrats de consommation »

En bref : ce projet propose de réintroduire les frais judiciaires en matière de contrats de consommation. En effet, ceux-ci avaient été supprimés afin de faciliter aux consommateurs l'accès aux tribunaux. Or, les chiffres démontrent que cette suppression a favorisé essentiellement les sociétés de recouvrement et non les consommateurs.

PL 12067 « Simplification de la procédure d'examen des comptes de l'État »

En bref : le PLR demande que la procédure d'examen des comptes de l'État par le Grand Conseil soit simplifiée, afin que le parlement gagne en efficacité.

PL 11855 « Mesure d'urgence en faveur de la CPEG »

En bref : les rentes versées par la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG) sont trop élevées en comparaison des cotisations perçues. Ainsi, 75 millions de francs ont été puisés dans les réserves en 2015, alors que le taux de couverture de la caisse est censé augmenter pour répondre aux exigences fédérales. Face à cette situation catastrophique, le groupe PLR propose d'augmenter d'un pour-cent le taux de cotisation, avec une prise en charge paritaire

entre l'État et l'employé. Cette mesure d'urgence vise à limiter l'hémorragie, en attendant des réformes en profondeur.

PL 11548 « Caisse de pension de l'État prise en charge paritaire de la cotisation »

En bref : de l'avis des députés, cumulée aux autres avantages de la fonction publique, la prise en charge de la cotisation LPP à hauteur de 2/3 crée un déséquilibre difficilement justifiable avec le secteur privé et un trop lourd fardeau pour le contribuable.

PL 10949 « Recours à la grève et service minimum »

En bref : sans toucher au droit de grève, le texte consiste simplement à créer la base légale suffisante, comme dans les autres cantons, pour imposer un service minimum dans les services vitaux en cas de conflit social, afin d'assurer des prestations de qualité et en tout temps à la population. La dernière grève aux HUG a donné lieu à un non-respect inacceptable du service minimum, ayant causé des retards dans des analyses.

M 2448 « Pour une réduction de la charge administrative des particuliers et des entreprises »

En bref : cette motion demande au Conseil d'État de déposer un projet de loi visant à réduire la charge administrative des entreprises et des administrés au sein de l'administration publique cantonale, en s'inspirant du modèle zurichois.

M 2445 « Rénovons l'administration ! (Vol. II - Une mobilité interne efficace au sein de l'Etat et de ses institutions) »

En bref : dans un but d'optimisation des ressources humaines de l'État, cette motion demande d'instaurer et de favoriser au sein du « petit et du grand Etat » une mobilité horizontale interne efficace du personnel.

M 2403 « Rénovons l'administration ! (Vol. 1 - Une gestion des ressources humaines basée sur la confiance) »

En bref : à la suite d'un rapport d'un groupe de travail du PLR sur la fonction publique, cette première motion a été déposée dans le but d'améliorer l'environnement de travail des fonctionnaires. Ce projet vise notamment à diminuer les nombreuses directives internes, qui freinent le travail efficace du personnel de l'État.

R 856 « Ne jetons pas un voile sur les affaires de harcèlement sexuel au sein du DIP »

En bref : dans le cadre des affaires de harcèlement sexuel au sein du DIP, cette résolution demande que les enquêteurs puissent être dotés de tous les moyens nécessaires pour accomplir leur mandat. Ceci passe notamment par la garantie de confidentialité des victimes afin qu'un rapport puisse être rendu à la fin de l'année 2018.

R 838 « Site internet de la Cour des comptes NON à la délation anonyme ! »

En bref : à la suite de la mise en ligne sur le site de la Cour des comptes d'une possibilité de dénoncer anonymement différents comportements au sein de l'État, cette résolution demande la mise hors service de cette possibilité afin d'écarter la délation.

SÉCURITÉ**M 2540 « pour un bilan de la loi sur la police (LPol) »**

En bref : suite à l'acceptation par le peuple de la loi sur la police en 2014, cette motion demande de faire un bilan de cette loi afin d'évaluer son efficacité.

EMPLOIS ET ÉCONOMIE**PL 11716 « Ouverture du samedi »**

En bref : les magasins devraient pouvoir ouvrir le samedi jusqu'à 19h, afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs et de faire face à la concurrence française.

PL 11715 « Ouverture du dimanche »

En bref : les magasins devraient pouvoir ouvrir quatre dimanches par année, afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs et des touristes et de faire face à la concurrence française.

PL 11427 « Ouverture des magasins le 31 décembre – conditions et compensations »

En bref : le but du projet consiste à garantir l'ouverture le 31 décembre, pour prévenir tout problème à l'échéance de la CCT signée à l'automne 2013.

FISCALITÉ

PL 12264 « Déductions accrues des frais forfaitaires des frais relatifs aux immeubles privés »

En bref : Ce projet de loi propose d'augmenter les montants déductibles à titre de frais forfaitaires relatifs à l'entretien et à l'amélioration énergétique des biens immobiliers, dans l'objectif de compenser la hausse de la valeur locative annoncée au début de l'année 2018.

PL 12249 « Déductions accrues en faveur de la prévoyance »

En bref : alors que la prévoyance libre, ou 3^e pilier B, prend de plus en plus d'importance pour la constitution d'une retraite digne, ce projet de loi favorise cette catégorie d'épargne en permettant une plus grande déductibilité de cette prévoyance libre.

PL 12247 « Réduisons les impôts des personnes physiques »

En bref : face à l'augmentation des charges pesant sur les ménages genevois, ce projet de loi vise à leur offrir un bol d'air, en baissant l'impôt cantonal de 5 % pour tous les contribuables.

PL 11491 « Imposition communale au lieu de domicile »

En bref : une réforme majeure pour deux progrès concrets : des impôts communaux, enfin pleinement démocratiques et un soutien aux communes qui construisent des logements.

PL 8640 « Aménagement de la taxe professionnelle communale »

En bref : il faut cesser de taxer inutilement le travail, et réduire progressivement la taxe professionnelle communale.

MOBILITÉ

PL 12525 « Ouverture d'un crédit d'étude pour la prolongation des voies CFF de l'Aéroport de Genève en direction de Lausanne (dite « la boucle ») »

En bref : ce projet de loi demande que le Conseil d'Etat fasse étudier en détail la prolongation de la ligne ferroviaire depuis la gare de l'Aéroport de Genève en direction de Lausanne.

PL 12018 « Pour un contournement routier du village de Soral »

En bref : ce projet de loi fait suite à une pétition de 1051 signatures demandant principalement la réalisation d'une route d'évitement du village de Soral, qui connaît un trafic de transit important. Un crédit d'étude est donc demandé par le PLR.

PL 11581 « TPG garantir un service minimum à la population »

En bref : un service minimum doit être assuré en cas de grève du personnel des TPG. Des sanctions doivent être prévues en cas de violation de cette obligation.

M 2199 « Pour un renforcement de la maintenance du matériel roulant à Genève »

En bref : un centre de maintenance, pôle d'excellence et de formation professionnelle, existe à Cornavin, de sorte qu'il est inutile d'investir en France – ni ailleurs à Genève – dans la construction d'un autre centre.

SANTÉ

PL 12301 « Pour une planification des urgences intégrant le partenariat public-privé »

En bref : ce projet de loi vise à intégrer les prestataires privés dans la planification des urgences stationnaires et ambulatoires afin d'optimiser l'offre et ainsi maîtriser les coûts de la santé.

PL 12300 « Évaluation des protocoles de recherche et surveillance de leur exécution par la commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain (CCER) »

En bref : aujourd'hui, aucun organe ne porte la responsabilité de la surveillance des recherches sur l'être humain. Ce projet de loi vise à cadrer les protocoles de recherches sur l'être humain en donnant la compétence de surveillance à la commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain (CCER).

M 2472 « Pour la mise en place d'un dossier patient informatisé efficace et efficient »

En bref : cette motion demande la mise en place d'un dossier patient informatisé compatible avec le système efficace et déjà en place des HUG. Ainsi, les prestataires privés auront la possibilité d'utiliser un système facilitant l'échange d'information.

M 2471 « Pour une planification sanitaire qui tienne mieux compte de tous les prestataires de soins dans l'intérêt des patients »

En bref : cette motion vise à instaurer un partenariat public-privé définissant les devoirs et les droits de chacun des partenaires, pour la mise en œuvre d'itinéraires patients qui intègrent les phases ambulatoires et stationnaires.

M 2470 « Pour la création d'un observatoire cantonal de la santé »

En bref : cette motion vise à mettre en place un observatoire cantonal sur la santé, chargé d'évaluer l'état de santé général de la population dans le but d'établir une planification hospitalière cantonale efficace et de maîtriser les coûts de la santé.

M 2469 « Dépistage des maladies chroniques dans les pharmacies des lieux idéaux pour agir »

En bref : cette motion demande d'étudier la possibilité de mettre en place à une large échelle un réseau de dépistage des maladies chroniques dans les pharmacies.

M 2390 « Plus de personnel soignant formé à Genève ! »

En bref : le PLR souhaite que l'État mette à disposition de la Haute école de santé (HEdS) des locaux de l'État ou des bureaux à louer afin d'augmenter le nombre d'étudiants formés à la HEdS.

M 2371 « Pour une clarification de la gouvernance et de l'organisation de la recherche au sein des Hôpitaux universitaires de Genève »

En bref : le PLR demande que le Grand Conseil soit informé par un rapport complet sur diverses problématiques liées à la gouvernance et à l'organisation de la recherche au sein des HUG.

M 2234 « Pour un concordat intercantonal sur la mise en réseau des structures hospitalières de Suisse occidentale »

En bref : cette motion a pour but d'entamer des discussions en vue d'améliorer la planification hospitalière par une meilleure répartition de l'offre médicale, assurant une couverture sanitaire idéale pour l'ensemble de la population de Suisse occidentale.

ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

M 2543 « pour une compensation volontaire et régionale de notre empreinte climatique »

En bref : cette motion invite à initier la création d'une plateforme internet qui réunit des projets genevois, romands ou nationaux, permettant aux citoyennes et citoyens ainsi qu'aux entreprises de compenser leurs émissions de gaz à effet de serre de manière volontaire.

M 2531 « pour une valorisation des mâchefers genevois en circuit court »

En bref : cette motion demande de mettre en place un partenariat public privé afin de réduire de manière significative la quantité des résidus issus de l'incinération des déchets (mâchefers) mis en décharge en les revalorisant, avec des objectifs de recyclage minimaux de 50 %.

COHÉSION SOCIALE, FAMILLE ET GÉNÉRATION

M 2425 « Doublement du nombre de "Mary Poppins" plus de places de garde et de nombreuses personnes réinsérées »

En bref : le projet « Mary Poppins » permet d'offrir, d'une part, une solution de garde d'enfants à domicile et, d'autre part, de former et réinsérer des personnes ayant connu une longue période de chômage et souvent au bénéfice de l'aide sociale. Cette motion vise à doubler le nombre de « Mary Poppins » afin d'augmenter les places de gardes, largement insuffisantes, sur le canton de Genève.

M 2376 « Pour des vacances de Pâques plus longues et des ponts »

En bref : le PLR demande que les vacances de Pâques soient d'une durée de deux semaines, et que les élèves puissent faire le pont à l'Ascension et lors du Jeûne genevois. Ces jours de vacances supplémentaires seront compensés par une semaine de vacances en moins en été.

R 766 « Reconnaissance et encouragement du bénévolat pour une exonération fiscale des indemnités de bénévoles »

En bref : pour soutenir le bénévolat, il est proposé d'exonérer d'impôts les petites indemnités parfois versées, dans la mesure où elles peuvent, pour certains couples par exemple, suffire à provoquer le passage à un taux supérieur d'imposition.

ÉCOLE ET FORMATION

PL 12141 « Pour une valorisation du comportement des élèves à l'école publique »

En bref : ce projet vise à introduire une note de comportement de la 5^e à la 11^e primaire dans le but de valoriser le comportement des élèves en utilisant un outil plus lisible pour les élèves eux-mêmes, leurs professeurs ainsi que leurs parents.

PL 12019 « Maturité professionnelle santé-social »

En bref : le PLR souhaite élargir la palette de formations offerte par l'ECG, qui permettrait aux étudiants d'obtenir également un CFC de type ASE (par exemple) en 3 ans, puis une maturité professionnelle santé-social avec une année de formation supplémentaire, de manière à faciliter l'accès au marché du travail.

PL 11926 « Formation des enseignants du primaire en 3 ans »

En bref : les enseignants genevois sont les seuls de Suisse à devoir suivre une formation de quatre ans. De plus, cette formation trop longue est également insuffisamment orientée vers la pratique. Malgré l'acceptation d'une motion PLR demandant déjà de réduire cette formation à 3 ans, la Conseillère d'État en charge du DIP s'y refuse. Ainsi, le groupe confirme sa demande, cette fois, sous la forme d'un projet de loi.

M 2563 : « Pour un bilan de la loi sur l'instruction publique »

En bref : suite à l'entrée en vigueur de la loi sur l'instruction publique le 1^{er} janvier 2016, cette motion demande un bilan de cette loi afin d'en évaluer son efficacité et ses effets, notamment en rapport avec les dispositions relatives à l'éducation spécialisée, communément appelée « l'école inclusive ».

M 2456 « Pour des mesures d'aménagements à l'école qui prennent en compte les spécificités des troubles « dys » ! »

En bref : à la suite d'une décision en 2017 de la Conseillère d'État en charge du DIP de supprimer des aménagements scolaires en faveur des élèves souffrant de troubles « dys », comme la dyslexie, cette motion demande la réintégration de ces mesures qui ont démontré leurs efficacités et sont saluées par l'ensemble des milieux concernés.

M 2404 « Révolution 4.0 pour une école en harmonie avec son temps »

En bref : le PLR souhaite que l'école évolue au même rythme que l'évolution des nouvelles technologies, de façon à ce que nos enfants puissent maîtriser ces outils plutôt que de les subir. C'est pourquoi cette motion propose d'instaurer des cours de codage à l'école publique.

M 2357 « Facilitons les maturités professionnelles en formation duale »

En bref : afin d'éviter que les détenteurs et détentrices de CFC souhaitant améliorer leur formation ne soient découragés par les conditions d'admission en maturité professionnelle, relativement strictes à Genève, le groupe PLR demande que le département de l'instruction publique assouplisse les conditions d'entrée en maturité professionnelle.

M 2306 « Valoriser la voie de la formation professionnelle duale par une information et orientation effective au CO et alléger les conditions en matière pédagogique pour les entreprises formatrices »

En bref : malgré l'importance de la formation professionnelle, une faible proportion d'entreprises forme des apprentis, ce qui accentue le manque de places d'apprentissage. Les conditions imposées aux entreprises formatrices en matière de pédagogie sont fixées par le droit fédéral. Cette motion demande, d'une part, au canton de proposer à la Confédération un allègement des exigences et, dans l'intervalle, de faciliter au maximum la formation pédagogique. D'autre part, une meilleure valorisation de la formation professionnelle est demandée au cycle d'orientation.

M 2305 « En faveur d'une formation des maîtres crédible à Genève »

En bref : suite au rapport accablant sur l'IUFE, l'actuel institut de formation des maîtres, délivré en novembre 2015 par la Cour des comptes, une étude fouillée sur les alternatives à cet institut universitaire est nécessaire et doit être conduite par un organisme extérieur au canton. Dans l'attente d'une solution réfléchie, l'IUFE doit rester fermé.

M 2218 « Développons le partenariat public-privé en faveur des bâtiments des hautes écoles genevoises »

En bref : la motion invite à favoriser ce mode de financement, notamment par la création d'un fonds spécial alimenté par des contributions volontaires, et à étudier l'opportunité d'un relèvement du plafond de la déductibilité de ce type de dons.

« Genève, zéro pub », encore une initiative toxique de la gauche !

EN VILLE DE GENÈVE, L'INITIATIVE DE LA GAUCHE « GENÈVE, ZÉRO PUB » A ÉTÉ VALIDÉE CE PRINTEMPS. LE CONSEIL MUNICIPAL EST SAISI DE CET OBJET, DONT LES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES SE CHIFFRERAIENT EN MILLIONS EN CAS D'ACCEPTATION. MICHÈLE ROULLET, CONSEILLÈRE MUNICIPALE EN VILLE DE GENÈVE, RELÈVE LES DÉFAUTS DE CETTE PROPOSITION.



Par Michèle Roulet

Quant aux « panneaux vierges destinés à l'expression libre », nul doute qu'ils seront rapidement couverts de graffitis immondes, de slogans injurieux et sexistes.

D'IMPORTANTES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES

Censurer la publicité commerciale dans les rues, une nouvelle velléité de la gauche genevoise, qui a déposé l'initiative « Genève zéro pub » !

Cette initiative, outre son caractère soviétique, aurait, en cas d'acceptation par la population, des répercussions gravissimes. Rien que pour la commune de Genève, les pertes financières directes seraient de l'ordre de 4,5 millions par an. Cette estimation prend en compte la redevance annuelle de l'entreprise d'affichage, le crédit d'affichage octroyé à la Ville, les prestations gratuites pour les affiches culturelles, associatives et politiques ainsi que l'entretien des supports d'affichage.

Or, pour le conseiller municipal Emmanuel Deonna, cette perte « n'est rien » en balance avec « les dégâts sociaux, environnementaux, financiers de la pub » (Le Courrier, 19.06.19). On reste abasourdi par de tels propos, même si les socialistes nous ont habitués depuis longtemps à leur vision ubuesque, hors de toute préoccupation économique. Une vision par ailleurs un peu courte puisque, à ces 4,5 millions, il faut ajouter les dégâts collatéraux. Selon une étude de l'Université de Genève, l'activité publicitaire génère un chiffre d'affaire direct et indirect de 155 millions pour le seul secteur d'affichage aux collectivités romandes.



UNE ENTRAVE À LA LIBERTÉ DE COMMERCE

Enfin, priver les commerçants, artisans et PME de l’affichage publicitaire, c’est leur ôter la possibilité de promouvoir leur activité et de cibler une clientèle de proximité. Ceux qui veulent purifier l’espace public pourront leur suggérer de se rabattre sur les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft). Seulement voilà, ces supports sont plus onéreux – frais supplémentaires qui pourraient être reportés sur les consommateurs – et leurs revenus ne profitent pas à l’économie locale. Ces géants du WEB sont créateurs d’emplois et de recettes... en Californie !

Mais, pourquoi s’inquiéter de l’économie genevoise lorsqu’on a, comme la gauche, de si « nobles » ambitions, et qu’on veut, en interdisant la publicité dans l’espace public, « privilégier la qualité du paysage urbain ; libérer l’espace public ; supprimer une pollution visuelle et mettre à disposition des habitant-e-s des panneaux vierges destinés à l’expression libre, citoyenne et artistique ». Ironiquement, ceux-là mêmes, qui conspuent la publicité défendent les mêmes valeurs d’immédiateté et de liberté sur lesquelles surfe la publicité qui sait que la meilleure manière de rendre captif un consommateur, c’est de lui faire croire qu’il est libre !

Priver les commerçants, artisans et PME de l’affichage publicitaire, c’est leur ôter la possibilité de promouvoir leur activité et de cibler une clientèle de proximité.

Par ailleurs, avec l’interdiction de la publicité sur l’espace public, les milieux culturels et sportifs peuvent trembler. En effet, comme les acteurs commerciaux, qui soutiennent financièrement ces milieux, ne seraient plus autorisés à apparaître sur l’affichage de ces événements, « Genève Zéro pub » met en péril la pérennité du sponsoring, source vitale pourtant pour la culture et le sport !

Faut-il aussi relever combien les adeptes de « Genève Zéro Pub » sont indifférents au sort des professionnels de la publicité (graphiste, publiciste, rédacteur artistique, imprimeur...) qui risquent avec cette initiative de perdre leur emploi. Pire, ils les accusent de produire « une pollution visuelle » ! Pourtant, paradoxalement, la population, invitée à s’exprimer sur les panneaux vierges,

ne polluerait, elle, pas l'espace public, puisqu'elle produirait de « l'expression citoyenne et artistique » qui libérerait l'espace public !!!

Ce ton dédaigneux et déconnecté de toute réalité économique montre, une fois encore, que cette gauche insouciante, gâtée et enfermée dans ses convictions idéologiques, n'a que mépris pour les travailleurs qu'elle a depuis longtemps cessé de défendre.

On comprend que Boris Calame, graphiste et ancien député Vert, ait dû avaler ses crayons d'indignation avec cette initiative – lancée par son bord politique ! – et qu'il a déposé un recours contre cette initiative qui baffoue « la liberté économique de

promouvoir ses services et ses produits locaux notamment [et qui] sous couvert de s'attaquer aux grandes multinationales, désavantagera les petits commerçants » (TdG, 25.06.19).

Quant aux « panneaux vierges destinés à l'expression libre », nul doute qu'ils seront rapidement couverts de graffitis immondes, de slogans injurieux et sexistes. Certains les couvriront de « clitos » ; d'autres y apposeront leurs slogans antifascistes et les antispécistes des images chocs pour nous faire vomir la viande... Faudra-t-il alors placer ces lieux d'affichage sauvage sous le contrôle de la police municipale pour éviter d'éventuels heurts ? Faudra-t-il aussi, avec cette gauche toujours en quête de subventions nouvelles, créer pour les plus démunis



une allocation artistique sous forme de mallette contenant des crayons, pinceaux, tubes de peinture et tabliers... pour que « l'expression libre, citoyenne et artistique » (mais à la charge des contribuables) puisse être à la portée de « toutes et tous » selon la formule des camarades de l'Alternative !

Assurément, cette initiative nocive est à mettre à la poubelle !

Comme les acteurs commerciaux ne seraient plus autorisés à apparaître sur l'affichage public, « Genève Zéro pub » met en péril la pérennité du sponsoring, source vitale pour la culture et le sport !



Calvin contre Calvin

LA PAUSE ESTIVALE PERMET SOUVENT DE S'ADONNER AU PLAISIR DE LA LECTURE. JACQUES-SIMON EGGLY, ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, A PARTAGÉ DANS UN BLOG SON INTÉRÊT POUR UN LIVRE DE STEFAN ZWEIG RÉVÉLANT UN ASPECT PEU CONNU DE JEAN CALVIN.



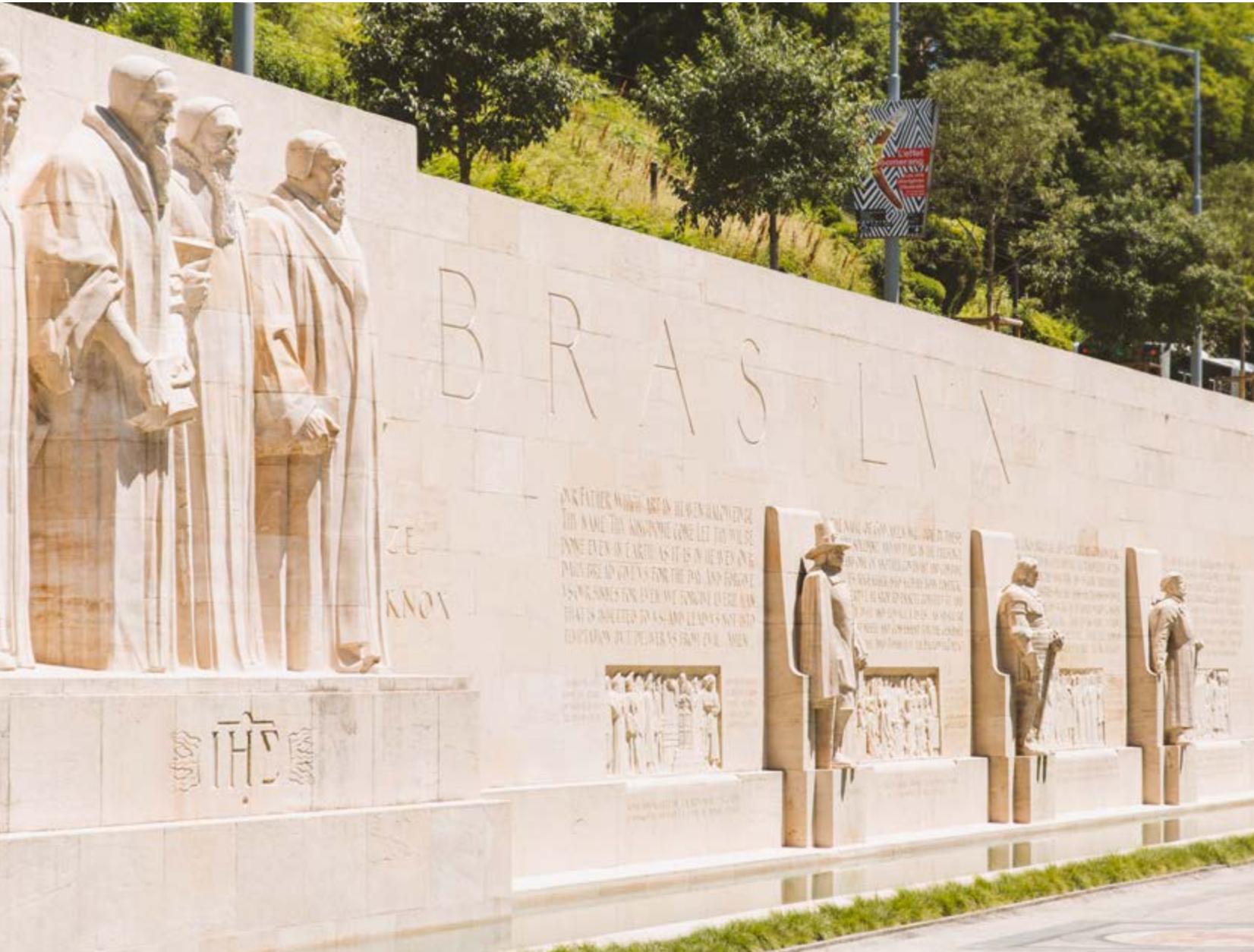
Par Jacques-Simon Eggly



Je suis récemment retombé sur un petit livre brûlant et très bien traduit de Stefan Zweig. Il fut écrit vers la fin des années trente ; tout un arrière-fond pour ce juif autrichien, qui se donna la mort en exil et en désespéré. On peut donc transposer la réflexion d'une époque à l'autre, mais l'époque et le sujet choisis ont de quoi perturber un vieux protestant genevois comme moi. Son intitulé annonce la couleur : « Conscience contre violence, ou Castellion contre Calvin »

Calvin avait quitté la France en protestant contre l'état de l'église catholique. Chaque chrétien devait être seul face à son Dieu dont la Bible seule disait la volonté. Mais, on le sait, un révolutionnaire arrivé au pouvoir devient souvent un terrible dominant. Calvin a voulu faire de Genève la nouvelle Jérusalem. La puissance de sa volonté, sa personnalité hors norme, la constance de sa ligne, son rayonnement intellectuel et théologique, la qualité de ses écrits, l'efficacité de ses réseaux ont eu une influence considérable bien au-delà de sa Cité exemplaire. De celle-ci, il fit un centre intellectuel irradiant. Il marqua une façon d'être et d'agir des Genevois, courant sur des générations. L'héritage est trop spectaculaire pour qu'on puisse le banaliser, et Stefan Zweig le reconnaît.

Oui, mais à quel prix ? Sans exercer de charges publiques, Calvin tint les autorités de Genève à sa main. Qu'il s'agisse de la foi, de la pratique religieuse, du comportement quotidien, tout devait aller selon ses prescriptions. Son interprétation de la Bible était la seule qui valait et gare à qui la contestait. Michel Servet, qui eut l'imprudence de venir le faire à Genève, le paya de la prison dans des conditions atroces et d'une mise à mort la plus atroce qui fût ; couvert d'insultes et de mépris par Calvin et Farel. Certes, arrêté en pays catholique, il n'aurait pas eu meilleur sort. Mais où était le jeune Calvin qui s'indignait contre la tyrannie ecclésiastique catholique ?



Un homme, un grand intellectuel, théologien et humaniste osa dénoncer le crime : Castellion. Ayant quitté Genève, il professait à l'université de Bâle et marquait les esprits par sa haute stature intellectuelle, à l'instar d'un Erasme par exemple. Pour lui, la Bible pouvait être sujette à bien des interprétations. Et même si telle ou telle pouvait essuyer la critique, aucune ne méritait de conduire ses auteurs aux supplices. Jamais le Christ n'avait préconisé cela. Tout au contraire, il avait subi le supplice à cause du dogmatisme sec des gardiens rigides de la loi. Calvin, par sa certitude implacable et sa dictature théocratique trahissait et le Christ, et les valeurs humanistes, et le fondement philosophique du protestantisme ; lequel mettait en avant la responsabilité personnelle.

Calvin et Théodore de Bèze ne supportèrent pas cette dénonciation. Ils réussirent, par leurs pressions, leurs jeux d'influence, leurs insultes et leurs menaces à isoler Castellion, à empêcher largement la publication de ses écrits et surtout leur diffusion. Castellion fut tout prêt d'être, à Bâle, mis en accusation pour hérésie, à coups de témoignages manipulés. Il mourut opportunément juste avant, un an avant Calvin.

Mais Zweig souligne un paradoxe, avec un zeste d'ironie. Aux Pays-Bas, en lutte contre l'Espagne, et ailleurs aussi, c'est au nom de la liberté de conscience que se levèrent des révoltés aux motivations religieuses et politiques. Et ces gens se réclamèrent de Calvin. Les puritains qui fondèrent des communautés dans les futurs États-Unis étaient influencés par les idées de Calvin et eurent une influence déterminante. Autrement dit, c'est le Calvin du rayonnement intellectuel, celui qui posait des repères éthiques et moraux, en rapport avec l'argent par exemple, qui passa à la postérité et non le dictateur tirant les ficelles d'une théocratie capable de briser ses opposants. Mais le Castellion mis en évidence par Zweig nous montre tellement bien que des idéologies, religieuses ou laïques, peuvent justifier les violences les plus inhumaines dès lors que leurs champions réussissent à étouffer la conscience critique et à faire accepter la banalisation de la violence. Alors oui : retenons en héritage le meilleur de Calvin et mettons-nous du côté de Castellion pour en dénoncer le pire ; et du côté de Zweig pour en appeler à la liberté de pensée, à l'intégrité et à la pérennité de la conscience.



AG du PLR Champagne



Rencontre au sommet



ADD à Veyrier



Balestrafic: fort par nature!



Déménagement local ou international
Déménagement d'entreprises
Stockage et garde-meubles
Transport et livraisons

Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi l'éléphant comme symbole. Cet animal représente la force, l'intelligence, mais aussi l'esprit d'équipe et la loyauté. Des valeurs qui sont les nôtres et que nous partageons avec nos clients.

Quels que soient vos besoins en terme de logistique, de stockage ou de déménagement, nous avons votre solution.

Pour vous en convaincre, il ne vous en coûtera rien, si ce n'est le temps que vous voudrez bien nous consacrer afin que nous étudions et comprenions vos besoins.

BALESTRAFIC

www.balestrafic.ch

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00